



En exercice : 58

Présents : 44

Votants : 50

Séance du 11 décembre 2023

Le Onze Décembre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 5 décembre 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAŽÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAŽÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUE Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
/
FRABOUL Yannick, suppléant
VALLÉE Jacky, titulaire
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, Titulaires
/
DE GUEBRIANT Bertrand, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO Dominique, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
/
BERSON Christian, titulaire
/
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
/
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, titulaire
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUE Gerard, titulaire

Étaient excusés : GAUBERT Jean-Eudes (Bouchamps-les-Craon), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BANNIER Géraldine (Courbeville), MAHIER Aurélie (Craon), RAGARU Edit (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livr-la-Touche), GARBE Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé).

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon), GUIARD Philippe (Craon).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Vanessa SORIEUX a donné pouvoir à Yannick FRABOUL
Maurice RADÉ a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Edit RAGARU a donné pouvoir à Bertrand DE GUEBRIANT
Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Aurélien MAHIER a donné pouvoir à Quentin LANVIERGE
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Secrétaire de Séance : Élu M. Yannick CLAVREUL, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-12/158 : SPORTS-TOURISME

Séance du 11 décembre 2023

OBJET 2023-12/158 : SPORTS-TOURISME
LA RINCERIE – TARIFICATION 2024-2025 - Annexe

Mme Dorinne BALOCHE, Vice-présidente en charge du pôle Sports-Tourisme, rappelle au Conseil communautaire que, par délibération n° 2023-01/07 en date du 30 janvier 2023, il a été procédé à l'approbation des tarifs pour l'année 2023-2024 des différents services de la Base de loisirs de La Rincerie.

Elle invite le Conseil communautaire à se prononcer sur la modification de la tarification des diverses prestations proposées à la Base de Loisirs pour l'année 2024 et 2025, relatives aux activités, du fait de leur évolution (augmentation de tarifs) et de la création de tarifs spécifiques, présentée en **annexe** au rapport de présentation.

Considérant la proposition de la commission Sport-Tourisme en date du 27 novembre 2023,
Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 4 décembre 2023,

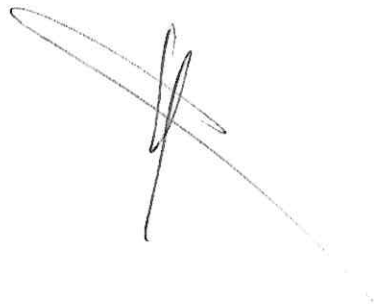
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
À l'unanimité (50 votants dont 6 pouvoirs) :

⇒ **VALIDE** les tarifs actualisés 2024 et 2025, tels que présentés en **annexe**.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Yannick CLAVREUL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20231211-DELIB202312158-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2023

Affichage : 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

